

Contribution du Secrétariat de la COMECE à la consultation de la Commission européenne sur la future stratégie “UE 2020”

Le 24 novembre 2009, la Commission européenne a publié le document de travail « Consultation sur la future stratégie ‘UE 2020’ ». Le secrétariat de la Commission des Episcopats de la Communauté européenne (COMECE)¹ souhaite répondre à l’invitation de contribuer à cette consultation.

1. Le délai très court entre la publication du document de travail de la Commission européenne et la date limite pour l’envoi d’une contribution est un obstacle considérable pour la future stratégie ‘UE 2020’. Il s’explique par le retard de la ratification du Traité de Lisbonne et la volonté politique d’agir vite dans le contexte d’une grave crise économique. Cependant, une des difficultés de la stratégie de Lisbonne était liée au manque d’adhésion des citoyens européens à une meilleure coordination et à une coopération plus intense des Etats membres en vue d’une Europe plus compétitive. La nouvelle stratégie 2020, qui a pour ambition de poser les jalons pour une « nouvelle économie sociale de marché durable » et dont l’adoption est prévue pour le Conseil européen de mars 2010, risque à nouveau de rencontrer un très faible écho dans l’opinion publique et auprès des citoyens européens, faute de temps pour s’en informer. Un échelonnement du calendrier aurait été souhaitable pour s’assurer « d’un soutien actif de la part des parties prenantes, tels que les partenaires sociaux et la société civile »².

- Le secrétariat de la COMECE recommande que le Conseil européen du printemps 2010 présente ‘sa vision de l’UE 2020’ tout en invitant les parlements nationaux et les assemblées et parlements régionaux à conduire des débats publics et des consultations larges sur ce thème, en vue d’une adoption finale au niveau du Conseil européen sous la présidence belge au deuxième semestre de 2010.

¹ La Commission des Episcopats de la Communauté européenne se compose d’un évêque délégué par chacune des 24 conférences épiscopales Catholiques au sein de l’Union européenne. Elle accompagne le processus de la construction européenne. Son secrétariat général à Bruxelles est chargé d’informer les évêques Catholiques de l’actualité européenne et de contribuer aux débats sur la base de l’enseignement social de l’Eglise. L’enseignement social de l’Eglise se trouve exprimé et régulièrement mis à jour par des documents officiels de l’Eglise. Dernièrement, le Pape Benoît XVI a publié une lettre encyclique „Caritas in veritate“ dédiée au phénomène de la mondialisation.

² Cf. p.13 du Document de travail

2. Dans un premier temps, le document de travail place la recherche d'une future stratégie 'UE 2020' dans le contexte d'une « ère de mutation profonde » et présente des nouveaux défis comme la nécessité d'une meilleure utilisation des ressources naturelles, les enjeux liés à la démographie européenne et à la réforme des systèmes éducatifs et sociaux.

- Le secrétariat de la COMECE partage - grosso modo – ces analyses. Il soumet, toutefois, à la réflexion de la Commission européenne qu'une meilleure utilisation des matières premières et des sources d'énergie pour l'industrie européenne devrait être accompagnée d'une recherche des modes de consommation plus conforme avec l'épuisement des ressources et le changement climatique. Au nouveau mode de production, « plus intelligent et plus vert »³, devrait correspondre un nouveau mode de consommation moins matérialiste et plus respectueux de la nature, des temps sociaux et de vie.
- Ensuite, il est regrettable, que la Commission européenne n'ait pas souligné la promotion des familles comme moyen important pour affronter le défi de la démographie européenne. D'abord, il convient de dire qu'il n'y a pas assez d'enfants en Europe et les institutions européennes devraient y être plus attentives. Puis, dans les politiques de demain, il faudra tenir compte du poids qui pèsera sur une génération de jeunes moins nombreuse par rapport aux autres générations. L'attention portée aux conditions de vie des jeunes pourrait devenir un objectif transversal de la future stratégie. Pour donner un exemple : enfants et jeunes d'aujourd'hui manquent plus souvent de temps passé avec leurs parents que de biens matériels. Ce constat est en contradiction avec l'exigence d'un très haut niveau d'emploi de la population active et mérite qu'on en tienne mieux compte.
- Finalement, le secrétariat de la COMECE reconnaît le besoin de soutenir le processus de changement que vivent les universités européennes, tout en préservant leur pluralité. Encore faut-il reconnaître que le premier lieu d'éducation reste la famille dans laquelle un enfant grandit. L'attention payée aux systèmes éducatifs ne devrait pas cacher le rôle des familles dans l'éducation des enfants. Il importe de soutenir la communauté vivante qu'est la famille et qui – pour les Catholiques - prend son point de départ dans le mariage entre un homme et une femme.

3. Selon le document de la Commission européenne, la future stratégie de l'UE pour 2020 devrait avoir trois priorités : créer de la valeur (économique) en fondant la croissance sur la connaissance, favoriser l'émancipation dans les sociétés ouvertes à tous, créer une économie compétitive, connectée et plus verte.

- Autant le secrétariat de la COMECE peut-il souscrire à ces priorités générales, autant il lui semble que la création des valeurs économiques doit être subordonnée au respect des valeurs éthiques énoncées dans l'article 2 du Traité de l'Union. Une stratégie est l'art de coordonner des actions pour atteindre un objectif. Pour l'Union européenne, les valeurs éthiques doivent donner la direction. La nouvelle stratégie devrait mieux expliciter cette subordination des valeurs économiques aux valeurs éthiques.
- De même, le document de travail s'exprime dans sa partie 'sociale' en faveur d'une adaptation des systèmes de sécurité sociale. D'autres formes de solidarité, qui s'exercent au sein des familles, entre voisins ou à travers des associations, devront dans le futur mieux compléter le dispositif public. Les autorités publiques devront les encourager. La stratégie de l'UE gagnerait en reconnaissant ce point.

³ Cf. p. 2

4. Dans la prochaine décennie, l'Union européenne n'échappera pas à un débat sur ses frontières qui ne sont pas seulement des frontières géographiques, linguistiques, culturelles et politiques mais aussi économiques et commerciales. La mise en place des politiques de voisinage semble être une approche prometteuse, mais définition des frontières restera une exigence politique de l'Union, qui aura un impact sur son ambition dans la gestion des flux des personnes, des idées, des biens et services. Il paraît alors judicieux d'en tenir compte dans la partie de la stratégie pour 2020 qui concerne l'imbrication de l'économie européenne dans l'économie mondiale.

- Pour l'Eglise Catholique, il est clair que le bien commun de l'Europe ne peut être dissocié du bien commun universel. Le contrôle et la gestion des flux au travers de frontières politiques ou commerciales doivent donc être organisés d'une manière coopérative et au bénéfice de sociétés de chaque côté d'une frontière.

Bruxelles, le 14 janvier 2010